

DISTRICT DE FOOTBALL
DORDOGNE PERIGORD

Rapport Circonstancié Réserve Technique

N° de match:

Date : Catégorie :

**Équipes en présence**

Temps de jeu au moment de la réserve technique :
Score au moment de la réserve technique : /

NOM Prénom Arbitre :

Division : Poule :

**RESULTAT**

LETTRE : Chiffres

LETTRE Chiffres

Tirs au but

Circonstances du dépôt de la réserve sur le terrain :

Circonstances de la transcription de la réserve sur la feuille de match :

1

A envoyer (pages 1 et 2 uniquement) dans les 24 heures



DISTRICT DE FOOTBALL
DORDOGNE PERIGORD

Circonstances du fait de jeu ayant entrainé la réserve technique :

2

A envoyer (pages 1 et 2 uniquement) dans les 24 heures



DISTRICT DE FOOTBALL
DORDOGNE PERIGORD

Circonstances du dépôt de la réserve sur le terrain : Préciser dans ce paragraphe :

* Qui a déposé la réserve ?
* Qui étaient présents sur le terrain ? (Capitaines ou dirigeants pour les catégories « jeunes », AA adverse si bénévole ou AA le plus proche si officiel)
* A quel moment le dépôt de la réserve a été demandé par rapport au fait reproché ?

Circonstances de la transcription de la réserve sur la feuille de match : Préciser dans ce paragraphe :

* Qui a transcrit la réserve sur la feuille de match ?
* Les personnes ayant signé la réserve technique sur la feuille de match ? (Capitaines ou dirigeants pour les catégories « jeunes », AA adverse si bénévole ou AA le plus proche si officiel)
* Le cas de refus de signature d’une des personnes éventuellement
* La renonciation éventuelle

Circonstances du fait de jeu ayant entrainé la réserve technique :

* Relater avec précision l’action de jeu reprochée.
* Ne pas hésiter à utiliser un croquis pour argumenter vos propos.
* Quelle a été la reprise du jeu ?

Siège : Centre Administratif et technique du Football
 Avenue du Parc 24430 MARSAC

Adresse Postale : BP 201 24052 PERIGUEUX CT CEDEX 9
 Tél : 05.53.07.06.11 - Fax : 05.53.07.06.40

Email : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

3

A envoyer (pages 1 et 2 uniquement) dans les 24 heures